
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 90-218 du 30 Août 1990

portant nomination au Cabinet Civil du
Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;
- VU le Décret N° 90-66 du 2 Mai 1990 fixent la composition des Cabinets du Président de la République, du Premier Ministre et des Ministres ;
- VU le Décret N° 90-12/PM du 19 Août 1990 chargeant Monsieur Jean Florentin FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale de l'intérim du Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale pour compter du 19 Août 1990 ;

SUR Proposition du Président de la République ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 Août 1990 ;

D E C R E T

Article 1er. - Monsieur Pierre OSHO est nommé Directeur de Cabinet.

Article 2. - Monsieur Emmanuel TIANDO est nommé Directeur Adjoint de Cabinet.

Article 3. - Messieurs Jean SAKA, Souradjou Mohamed IBRAHIM, Saliou ABOUDOU et Amos ELEGBE sont nommés Chargés de Mission.

Article 4. - Monsieur Soulé Adam BOKARY est nommé Conseiller Technique.

Article 5. - Monsieur Arsène CAPO-CHICHI est nommé Conseiller Technique, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

.../...

Article 6.- Monsieur Euloge HINVI est nommé chargé du Protocole.

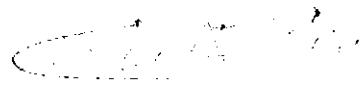
Article 7.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 30 Août 1990

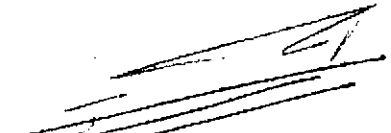
par le Président de la République,
Chef de l'Etat,

Mathieu KEREKOU

pour le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement absent, le Ministre de
l'Intérieur, de la Sécurité Publique
et de l'Administration Territoriale
chargé de l'intérim,


Jean Florentin FELIHO

pour le Ministre des Finance absent,
le Ministre du Commerce, de l'Arti-
sanat et du Tourisme chargé de
l'intérim,


Richard ADJAH

Ampliatiions : PR 6 PM 4 SCG 4 HCR 4 CPC 1 PPC 1 MF 4 AUTRES
MINISTERES 13 DEPARTEMENTS 6 DFE/MTAS 2 DB-DSDV-DI-DCCF-DCTP 10
DLGDFE-INSAE-ECP 4 ICE 2 EN-DAN 2 INTERESSES 6 JORB 1.-